

DESSIN TECHNIQUE - VUES

Page 1/10

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

AVANT-PROPOS

La présente norme complète les prescriptions du document ISO R/128 par des règles particulières applicables aux Sociétés du Groupe (voir § 4.2.3 et § Pièce droite et pièce gauche symétriques*).

SOMMAIRE

1. DÉNOMINATION DES VUES	1
2. DISPOSITION DES VUES	2
2.1. MÉTHODE E	2
2.2. MÉTHODE A	4
2.3. SYMBOLES DISTINCTIFS	5
2.4. DISPOSITIONS PARTICULIÈRES	6
3. CHOIX DES VUES	6
4. VUES SIMPLIFIÉES	7
4.1. VUES INTERROMPUES	7
4.2. VUES PARTIELLES	8
4.3. REPRÉSENTATION DE CERTAINES FACES PLANES	9
5. PIÈCE DROITE ET PIÈCE GAUCHE SYMÉTRIQUES*	9
6. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	10
6.1. HISTORIQUE	10
6.2. DOCUMENTS CITÉS	10
6.3. EQUIVALENT À :	10
6.4. CONFORME À :	10
6.5. MOTS CLEFS	10

1.DENOMINATION DES VUES

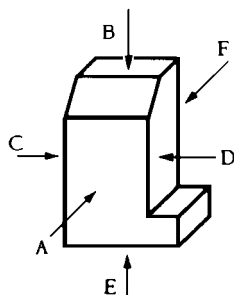


FIG. 1

Vue suivant A = Vue de face (vue principale)

Vue suivant B = Vue de dessus

Vue suivant C = Vue de gauche

Vue suivant D = Vue de droite

Vue suivant E = Vue de dessous

Vue suivant F = Vue d'arrière

2.DISPOSITION DES VUES

2.1.METHODE E

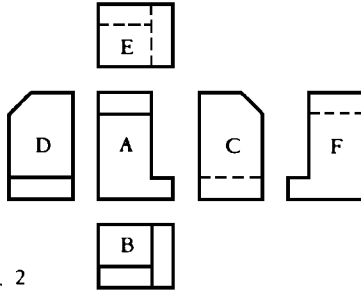


FIG. 2

Cette méthode est dite européenne ou du premier dièdre.

C'est la méthode utilisée par les Sociétés du Groupe.

La vue d'arrière peut être disposée à droite ou à gauche indifféremment.

